

[Traduction]

M. Heath Macquarrie (Hillsborough): Monsieur l'Orateur, j'empiète rarement sur le temps de la Chambre pour parler de questions de procédure ou de Règlement, mais je suis très inquiet au sujet de la question n° 39 inscrite au *Feuilleton* le 30 septembre. Elle est identique à la question inscrite au *Feuilleton* au cours de la législature précédente, le 8 avril 1974; elle porte sur les munitions vendues par le Canada à divers pays du monde. On a dit que le Canada en avait vendu beaucoup au Vietnam et à la Turquie et, d'après un article du *Maclean's*, le ministre de la Défense nationale (M. Richardson) serait nettement en faveur de la Turquie dans le conflit cyprite; aussi, je me demande pourquoi la Chambre ne parvient pas à savoir pourquoi notre grand pays pacifiste, c'est du moins, ce que l'on nous dit, vend une telle quantité de munitions partout dans le monde qu'il faut un an pour en faire le calcul.

J'espère que ce silence n'est dû qu'à une négligence du ministère. C'est une question très grave qui peut nuire à la réputation du Canada sur le plan international et j'aimerais recevoir une réponse aussitôt que possible; les Canadiens aussi, je pense.

M. Steven E. Paproski (Edmonton-Centre): Monsieur l'Orateur, voici la question n° 767 inscrite le 6 décembre:

1. A quelle date rendra-t-on public le rapport sur les langues non officielles, commandé par le secrétaire d'État, en novembre 1972?
2. Le ministre pourrait-il énumérer les 70 recommandations de l'ancien ministre d'État chargé du multiculturalisme?
3. Quelles recommandations ont été mises en application?

Cette question se trouve au *Feuilleton* depuis la disparition du ministère du multiculturalisme et le balayage de M. Stanley Haidasz. Le gouvernement actuel n'a pas fait de rapport et j'aimerais savoir quand il en présentera un à la Chambre.

M. John M. Reid (secrétaire parlementaire du président du Conseil privé): Monsieur l'Orateur on a répondu aujourd'hui à la question que vient de poser le député.

M. Stanfield: Avant que nous abordions la période des questions, monsieur l'Orateur, j'aimerais invoquer le Règlement. Depuis une semaine, l'opposition s'est montrée on ne peut plus désireuse d'examiner les contrats de drage et certaines questions connexes. Sans vouloir conclure quoi que ce soit de l'absence depuis quelques jours pour des raisons de santé du ministre du Travail (M. Munro)—je dis cela sans arrière pensée—je ne puis que m'étonner du hasard étrange qui fait que le ministre des Transports (M. Marchand) et le solliciteur général (M. Allmand) sont tous les deux absents de la Chambre au moment de passer à la période des questions.

Une voix: Vous l'avez dit!

M. Stanfield: Sans doute le premier ministre suppléant (M. Sharp) nous répondra-t-il que ces deux ministres doivent s'occuper d'affaires très urgentes pour le compte du gouvernement; j'estime cependant que cette coïncidence frappante mérite une explication. Bien que nous ayons l'impression de nous heurter en vain à un mur de pierres, comme toutes les fois qu'il nous arrive de poser au gouvernement des questions de ce genre, ma qualité de chef de l'opposition m'oblige à protester énergiquement

Questions orales

contre l'absence de la Chambre, au cours de la période des questions, du ministre des Transports et du solliciteur général. A la lumière des questions dont la Chambre est saisie, je revendique, monsieur l'Orateur, des explications du premier ministre suppléant.

Des voix: Bravo!

M. Sharp: Monsieur l'Orateur, le solliciteur général (M. Allmand) est parti remplir une mission que le chef de l'opposition (M. Stanfield), j'en suis certain, jugera très importante. Il assiste à la remise d'un diplôme au premier agent féminin de la Gendarmerie royale.

Des voix: Bravo!

● (1430)

M. Sharp: Puisqu'ici, à la Chambre, nous attachons de plus en plus d'importance au rôle de la femme dans notre société, je pense qu'il convient que le solliciteur général soit présent à cette occasion. Le ministre des Transports (M. Marchand) et le ministre du Travail suppléant sont tous deux à Montréal en train de s'entretenir du problème de l'inflation avec les représentants de syndicats du Québec.

QUESTIONS ORALES

[Traduction]

LA SITUATION ÉCONOMIQUE

LA STAGNATION INDUSTRIELLE PAR SUITE DES GRÈVES—LES MESURES ENVISAGÉES PAR LE GOUVERNEMENT

L'hon. Robert L. Stanfield (chef de l'opposition): Monsieur l'Orateur, puisque j'ai posé ma première question au ministre des Finances, j'aimerais dire au premier ministre suppléant, sans vouloir l'offenser, qu'à mon avis, la Chambre aurait pu se passer plus facilement de lui aujourd'hui comme représentant du gouvernement du Canada à cette cérémonie, que du solliciteur général.

Je demande au ministre des Finances s'il croit toujours préférable au lieu d'arriver à une sorte de consensus national entraînant une modération des revenus et de l'inflation, de s'engager dans une période «de conflits industriels amers et prolongés dont tout le monde pourrait considérablement pâtir par suite d'une réduction sensible de la taille du gâteau à partager.» Est-il toujours de cet avis?

L'hon. John N. Turner (ministre des Finances): Monsieur l'Orateur, lorsque j'ai fait le lien entre ces deux sujets, ce n'était pas pour les opposer. Je les plaçais dans un tableau d'ensemble. Peut-être que l'honorable député aimerait préciser ce dont il veut parler et je pourrais alors essayer de répondre.

M. Stanfield: Monsieur l'Orateur, je pense que le ministre des Finances a été patiner sur le canal durant la fin de semaine. Peut-être pourrais-je lui poser une question sans ménagement. Maintenant que nous sommes entrés dans une période de conflits industriels amers et prolongés, que se propose-t-il de faire?